

Avis de constitution

SOCIETE « ENTREPRISE ABIDJAN CHARPENTE SARL »

Siège ABIDJAN ANYAMA QUARTIER RESIDENTIEL
NON LOIN DE PAROISSE, Lot 2239, Ilot 1710

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/11/2024, et enregistrés au CEPICI le 08/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE ABIDJAN
CHARPENTE SARL »

Objet :
-charpente métallique,bois
-construction métallique
-vente de matériels métalliques
-bâtiment travaux publics (BTP)
-assainissement
-VRD et aménagement foncier

Et pour la réalisation de l'objet social

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ANYAMA QUARTIER RESIDENTIEL
NON LOIN DE PAROISSE, Lot 2239, Ilot 1710

Dirigeant(s) M CHERIF ABDOULAYE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-12029 du 21/11/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°71762/GTCA/RC/2024 du 21/11/2024

